



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Clou Bouchet

Jeudi 13 juin 2019

Salle polyvalente du Clou Bouchet

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Stéphane RENAUDON

Élué : Marc THEBAULT (Adjoint au Maire et Co-Président élu)

Membres : Claudie DINAND (Co-Présidente habitante), Kathy BAUDOUIN, Anne-Marie BODIN, Anne-Marie CHABOT, Véronique GLADELLE, Micheline LEBRETON, Danielle MICAL, Patricia MILLET, Meidhi M'KHANNAT, Martine MOUCHARD, Aline SAINVET, Catherine SENE

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL et Stéphane RENAUDON (service Proximité et Relations aux citoyens)

Excusés : Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Serge LOISEAU (conseiller de quartier)

Public : 3 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Point sur les actions des commissions
 - Cadre de vie
 - Animation et vie de quartier
2. Informations diverses et temps d'échange

Marc THEBAULT (Adjoint au Maire et Co-président élu du quartier) et Claudie DINAND (co-présidente habitante) ouvrent la séance et remercient les conseillers de quartier et le public d'être présents.

Marc THEBAULT propose de parcourir l'ordre du jour, tel qu'il a été élaboré lors de la réunion de bureau du Conseil de quartier.

1. Point sur les actions des commissions

a) Cadre de vie

Marc THEBAULT rappelle que lors du dernier Conseil de quartier, il avait été évoqué en la présence du Commandant LE BARRE et du Brigadier-Chef BENELLO, des problématiques de sécurité et tranquillité sur le quartier. Marc THEBAULT salue la présence ce soir, de Pascal DESCAMPS, Délégué Cohésion Police-Population à la Direction Départementale de la Sécurité Publique des Deux-Sèvres.

Pascal DESCAMPS se présente et rappelle qu'il se tient à la disposition des personnes présentes pour toutes questions relatives à la police judiciaire et propose d'expliquer succinctement les rouages allant de la plainte jusqu'à la condamnation au tribunal.

Durant son exposé, Pascal DESCAMPS insiste sur l'utilité de signaler tous les faits délictueux en déposant une main courante ou en portant plainte au commissariat de police du centre-ville. Il développe ensuite toutes les formes de dépôt de plainte et précise que le Procureur de la République a obligation d'apporter une réponse dans un délai de six mois.

Une conseillère signale qu'elle subit actuellement des nuisances sonores occasionnées par des rodéos en motos. Pascal DESCAMPS précise que dans de tel cas il faut appeler le 17. Tous les appels à ce numéro, quel que soit les motifs, sont enregistrés. Au commissariat de Niort, deux agents sont en permanence présent pour recevoir les appels et les traiter le mieux possible.

Une conseillère précise que le commissariat du Clou Bouchet ne dispose pas d'un affichage avec les horaires d'ouverture sur sa façade et qu'il faut sonner pour y pénétrer.

Marc THEBAULT remercie Pascal DESCAMPS pour sa présence et son exposé et lui demande de solliciter madame le Commissaire afin que les horaires d'ouverture soient affichées sur la façade du commissariat de quartier.

Avant de quitter l'assemblée, Pascal DESCAMPS rappelle qu'il se tient à la disposition des personnes présentes et laisse à disposition ses cartes de visites.

Sur cette dernière intervention, Marc THEBAULT propose de passer au sujet suivant et donne la parole à Anne-Marie BODIN pour développer les actions animation et vie de quartier.

b) Animation et vie de quartier

- *Festival cirque d'été* :

Anne-Marie BODIN rappelle que depuis plusieurs années, le festival cirque d'été délocalise une soirée dans le quartier du Clou-Bouchet.

Ainsi en partenariat avec le Conseil de quartier, un spectacle sera joué le mardi 23 juillet dans la cour de l'école Jean Zay à partir de 18h30. Un échange avec les artistes est également prévu à la fin de la représentation.

La Compagnie Daraomaï, présentera son spectacle gratuit intitulé « Corps de bois », spectacle accessible pour tous les âges.

Ce spectacle artistique s'inscrit dans la continuité de la démarche de la compagnie Daraomaï qui est de privilégier la proximité avec son public. Celui-ci, installé sur des gradins circulaires autour d'une piste en bois dominée par un mât chinois rotatif, sera assuré d'une immersion totale.

Les membres du Conseil de quartier assureront le mot d'accueil, l'orientation et le placement des spectateurs ainsi que le lien avec les artistes à l'issue de la représentation.

- *Festival Regards Noirs* :

Anne-Marie BODIN rappelle que Le **festival Regards Noirs** est une manifestation dédiée au polar et qu'il est organisé en régie directe par la Ville de Niort.

Dans le cadre de ce festival qui s'articule donc autour du livre policier, une rencontre publique avec l'auteur Caryl FEREY s'est déroulée le samedi 02 février à la médiathèque du Clou Bouchet, en lien avec une médiatrice professionnelle.

Fortes de cette expérience très enrichissante, plusieurs membres du Conseil de quartier poursuivent leur engagement dans l'action de développement de la lecture portée par la ville de Niort à travers le festival Regards Noirs et le projet de compagnonnage avec l'auteur Marin LEDUN.

Une rencontre avec cet auteur a eu lieu le 27 mai afin de définir les actions à mettre en œuvre dès septembre. Plusieurs rencontres ont été programmées. Celles-ci permettront de découvrir l'auteur, de sélectionner avec lui des extraits de ses livres, de préparer des temps de lecture à haute voix, dont la mise en situation pourra se faire en public en février 2020.

Anne-Marie BODIN informe également que la bibliothèque sera fermée pour travaux du 14 juillet au 15 août.

2. Informations diverses et temps d'échange

Informations diverses :

Claudie DINAND communique les informations suivantes

- **Programmation ciné plein air été 2019 :**

Trois séances en plein air sont proposées cette année à Niort, qui se transforme pour l'occasion, en salle de cinéma géante. Trois séances pour voyager dans de grands espaces et qui sont toujours l'occasion de passer de belles soirées en famille à agrémenter, pourquoi pas, d'un pique-nique.

- **17 juillet à 22h30** / Quartier Nord - Stade Espinassou : *Crash test Aglaé* (VF)

Prestataire : CRPC

http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19572336&cfilm=241113.html

- **7 août à 22h** / Quartier centre-ville - Place du Donjon : *Woman at war* (VOSTFR)

Prestataire : CRPC

http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19578249&cfilm=257385.html

- **21 août à 21h30** / Quartier Champclairot - Place Germaine Clopeau : *La Passion Van Gogh* (VF)

Prestataire : CRCATB

http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19573355&cfilm=241757.html

- **Programmation cinés plein air organisée par le Centre Socio-Culturel du Parc**

- Samedi 20 juillet à 21h30 / Place Louis Juvet : *Le sens de la fête* (VF)

- Vendredi 30 août à 21h00 / Parc de la Tour Chabot : *Pierre Lapin* (VF)

- **1^{er} tournoi des Conseils de quartier**

Le Conseil de quartier Centre-Ville organise un tournoi de pétanque inter quartiers le samedi 28 septembre de 13h à 19h sur l'Esplanade de la république. (place de la Brèche).

L'objectif principal étant de créer une rencontre conviviale entre les conseillers de tous les quartiers grâce à un évènement annuel.

Une réunion de présentation de ce tournoi a eu lieu le mardi 04 juin, réunion à laquelle l'ensemble des co-présidents et référents des commissions animation des Conseils de quartier ont été invités.

- **Information suppression de panneaux d'affichage libre sur Niort :**

Sur l'ensemble des quartiers, à l'exception du quartier de Saint-Liguaire, ce sont 25 panneaux qui seront supprimés d'ici fin juillet.

En 2017, la ville avait implanté 7 nouveaux panneaux sur des zones qui n'étaient pas couvertes, ces éléments avaient été communiqués en conseils de quartier.

RAPPEL DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

- Obligations relatives à la surface réservée pour les panneaux (art R. 581-2 du code de l'environnement) :

Il est prévu une surface minimale que chaque commune doit réserver à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif :

12 m² + 5 m² par tranche de 10 000 habitants, soit 42 m² d'affichage à prévoir.

- Obligations relatives à la couverture géographique (art R. 581-3 du code de l'environnement) :
Les emplacements réservés doivent être disposés de telle sorte que tout point situé en agglomération se trouve à moins d'un kilomètre de l'un au moins d'entre eux.

- Obligations relatives aux emplacements (art L.581-8 du code de l'environnement) :
Les panneaux ne peuvent être implantés à moins de 500m des monuments historiques classés ou inscrits, dans le périmètre des sites patrimoniaux remarquables et à moins de 100m et dans le champ de visibilité des immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

Sur le Clou Bouchet :

*suppression des panneaux en 2019

- angle rue Laurent Bonnevey et rue Barthélémy Thimonnier (face au n°17 rue Laurent Bonnevey)
- angle rue Jacques Daguerre et rue Henri Sellier
- angle rue de Comporté et Bd de l'Atlantique
- angle rue Jules Siegfried et Laurent Bonnevey (côté square Galilée)
- angle rue Jules Siegfried et Laurent Bonnevey (côté CSC)
- face au Lycée de la Venise Verte

*implantation des panneaux en 2020

- avenue de La Rochelle et rue Brin de Seille
- angle avenue de la Rochelle, croisement avec rue Pied de Fond et rue de la Broche

Bénédicte GABRIEL rappelle que toutes associations niortaises peuvent également saisir la direction de la Communication de la ville qui se fera le relais auprès des Niortais, des informations ou manifestations à communiquer.

- **Projet événementiel valorisation des déchets et propreté urbaine**

Claudie DINAND informe que le World Clean Up Day 2019, est la traduction mondiale de la « Journée de la propreté »

La ville de Niort s'inscrit dans cet évènement en proposant la semaine de la propreté qui aura lieu du samedi 21 au vendredi 27 septembre.

Cet évènement de valorisation des déchets et propreté urbaine est organisé en partenariat avec le service Propreté urbaine de la ville de Niort et la direction des Déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Les membres du Conseil de quartier sont invités à se mobiliser afin d'organiser une rando collecte durant cette semaine de la propreté.

Marc THEBAULT indique que cette action est l'occasion de rencontrer les habitants du quartier qui peuvent échanger et se mobiliser pour améliorer la propreté de leur quartier.

- **Objectifs développement durable :**

Bénédicte GABRIEL précise que la ville de Niort s'est inscrite jusqu'à 2018 dans une démarche de développement durable, qu'on appelait l'agenda 21 niortais. Aujourd'hui, il a été fait le choix de poursuivre les actions en faveur du développement durable dans un projet de déclinaison locale des 17 objectifs de développement durable déterminés par l'ONU.

C'est pourquoi la municipalité souhaite associer les membres des conseils de quartier à la démarche d'élaboration de la feuille de route niortaise « NIORT DURABLE 2030, Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable ». Tous les membres des Conseils de quartier sont les bienvenus, mais l'assiduité à l'ensemble des ateliers est préférable.

A ce jour, cette feuille de route niortaise se situe à l'étape de co-construction. Aussi, deux ateliers en juin permettront de partager les points de vue, de définir les enjeux prioritaires et construire une stratégie pour y répondre.

Les ateliers auront lieu :

- Mardi 18 juin matin (9h - 12h) - Hôtel de Ville (Salon d'Honneur)
- Jeudi 27 juin matin (9h - 12h) - Salle polyvalente du Clou Bouchet

Deux autres ateliers auront lieu le mardi 03 septembre et jeudi 03 octobre avec pour objectifs de traduire la stratégie sur le plan opérationnel et à définir les actions les plus impactantes à mener.

L'ensemble de ces actions constituera la feuille de route niortaise qui sera votée au conseil municipal du mois de novembre 2019.

Temps d'échange

Claudie DINAND précise que la sortie sur la rue Bonnevey depuis la voie circulaire derrière la mairie de quartier est dangereuse à cause de 2 places de stationnement situées à gauche du panneau Stop. En effet, lorsque ces 2 places sont occupées par des véhicules, le problème de visibilité est incontestable.

Une demande relative à la pose d'un miroir de sécurité sur le poteau d'éclairage public situé en face du panneau stop a été transmise au service concerné.

Anne-Marie BODIN soulève la question de la sécurité lors de l'usage des barbecues. En effet les utilisateurs ont souvent tendance à jeter les braises chaudes au sol, voire au pied des arbustes.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens fera le lien avec le service de la Police Municipale sur ce sujet.

Une conseillère s'étonne de la distribution tardive du magazine « vivre à Niort ». Le service Proximité et Relations aux Citoyens en informera la direction de la Communication.

Une conseillère s'interroge sur l'entretien des espaces verts et en particulier de la tonte des pelouses. Le service Proximité et Relations aux Citoyens fera le lien avec le service des Espaces Verts à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, Marc THEBAULT remercie les conseillers de quartier et les habitants pour leur présence et leur souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Prochain conseil de quartier : **octobre 2019**

Contact :

Stéphane RENAUDON
Coordinateur Participation Citoyenne
05.49.78.73.46
stephane.renaudon@mairie-niort.fr